



**PROCES VERBAL
DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 06/01/2025**

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 14

L'an deux-mille-vingt-cinq, le 6 janvier à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la salle du club house,

Présents : Mmes ALPIN Marie-Laure, CARENSAC Fabienne, GONTHIER Céline, AZNAR Nathalie, ESTEVENY Clarion, LUGAN Christine, MM. BOUSQUET François, COGNE David, LAFON Christian, FONVIEILLE Alain, LEMONNIER Alain, LEVEAUX Stéphane, LHEROT Pierre-Jean et TRÉBOSC Michel.

Excusés : Mme CLERGUE Christel

Secrétaire de séance : Mme AZNAR Nathalie

Date de convocation : 30/12/2024

Ordre du jour

- 1- Approbation du conseil du 02/12/2024
- 2- Délibérations
 - DETR 2025 projet MAM
- 3- Présentation par l'association des parents d'élèves du projet de l'aire de jeux
- 4- Voirie
- 5- Questions diverses
 - Point sur travaux en cours
 - Planning réunion associations 2025
 - Organisation des vœux 2025

1 – **Approbation du procès-verbal**

Après lecture, le conseil municipal approuve le procès-verbal du 2 décembre 2024.

2 – **Délibération**

- ***Demande subventions 2025 – Réhabilitation bâtiment en Maison des Assistantes Maternelles (MAM)***

Monsieur le maire expose au Conseil Municipal qu'une réhabilitation du bâtiment acquis par la commune en 2022 sur la parcelle H 217

- D'approuver la proposition dont le montant s'élève à **285 426 € HT soit 342 511 € TTC**
- D'autoriser le maire à signer les documents nécessaires à ce projet ;
- D'adopter le plan de financement suivant :

DÉPENSES			FINANCEMENT	
	HT	TTC		
VRD-Aménagement extérieur	33 000.00	39 600.00	CAF	60 000.00
Maçonnerie, ravalement, couverture	72 611.00	87 133.20	DETR 50%	142 713.00
Menuiseries extérieures	27 580.00	33 096.00	Emprunts	75 000.00
Plâtrerie, isolation, cloisons	22 249.00	26 698.80	Fonds propres	64798.20
Menuiseries intérieures	14 630.00	17 556.00		
Electricité	10 700.00	12 840.00		
Plomberie sanitaire	12 077.00	14 492.40		
Chauffage ventilation	12 929.00	15 514.80		
Cuisine, salle de bain, WC	10 389.00	12 466.80		
Peinture	9 422.00	11 306.40		
Sol-faïence	15 414.00	18 496.80		
Serrurerie	4 000.00	4 800.00		
Honoraires architecte	29 400.00	35 280.00		
Bureau de contrôle coordinateur	6 125.00	7 350.00		
CSPS				
Provision ass. Dommage ouvrage	4 900.00	5 880.00		
TOTAUX	285 426.00	342 511.00		342 511.00

- de solliciter l'attribution d'une subvention au titre du fonds de développement territorial de 50 % du montant total HT soit 142 713.00 €,
- d'inscrire les fonds complémentaires au budget 2025.

3 – Présentation par l'association des parents d'élèves du projet de l'aire de jeux

L'association des parents d'élèves a pour projet de créer une aire de jeux, projet réalisable sur 2026. La demande de subvention dans le cadre du budget participatif mis en place par le Conseil Départemental du Tarn devra être déposée au maximum sur le premier semestre 2025 afin d'avoir une décision fin 2025. Un estimatif à la charge de la mairie serait de 8 200.00 €. Une demande d'aide sera également déposée auprès de la banque Crédit Mutuel.

Diverses sociétés ont été sollicitées pour l'achat des modules :

A - ALEC

Estimatif pour 2026 environ 13 500.00 € HT 4 jeux (balançoire poutre cabane toboggan tour)

B – HUSSON

Un seul jeu plus complet 15 407.00 € HT en 2024, il faut prévoir + 10 % en 2026 et 5265.00 pour le montage.

C – KOMPAN

4 jeux (poutre, camion de pompier, balançoire double toboggan) 16 700 € en 2024 (avec transport) + 10 % en 2026 + montage 5 000.00 €.

Il faudra donc prévoir :

- 14 000.00 € HT de fournitures
- 15 000.00 € HT de travaux d'installation (montage, préparations des sols)
- 1 000.00 € HT de maintenance

En fonction du choix des sols et de leur mise en œuvre (prestataire ou non), les prix diffèrent.

Il faut également prévoir :

- Panneau d'information (obligatoire)
- Panneau « sous responsabilité des parents »
- Accès et sécurisation

- Assurance
- Contrôle de conformité (environ 500 €)

Le Conseil Municipal approuve le projet sous réserve de l'obtention du budget participatif.

4 – Voirie

La commission voirie a mis à jour le tableau de la voirie communale. La longueur totale des voies communales est de 22, 964 Kms.

Deux voies communales ont été nommées :

- L'impasse qui dessert le terrain de M. Frézouls comprenant 6 lots constructibles est nommé « Impasse des Acacias ».
- Le chemin qui part de la vieille route de Graulhet à la route des Vignes est nommé « Chemin de Coutarel ».

5– Questions diverses

Le nouvel agent communal, Monsieur David LAVENANT, a pris ses fonctions, ce jour, pour un contrat d'un an renouvelable. Ses horaires de travail sont du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h.

Organisation des vœux 2025 prévue le 18 janvier 2025

- la préparation de la salle se fera à partir de 9 h.
- En ce qui concerne les animations, l'APE présentera le projet « jeux », il y aura un diaporama de l'année écoulée et une mini-exposition sur les Rouffiac de France sera proposée.

Monsieur BONNECARRERE, député, propose de constituer un conseil de circonscription de 3 ou 4 personnes (2 pers à minima). Un appel à candidature sera fait auprès de la population.

Une convention d'utilisation du four communal est mise en place

Une nouvelle commission pour essayer d'obtenir le label « une fleur » dans le cadre du concours des villes et villages fleuries est créée et est composée des membres suivants : Nathalie AZNAR, David COGNE, Christine LUGAN et Michel TREBOSC.

Des plantations d'arbres sont prévues place des Marronniers, 2 platanes sur la sabline et 1 marronnier rose sur la place.

Une proposition d'un arrêté concernant les dépôts sauvages est validée par le Conseil Municipal qui permettra de verbaliser les contrevenants.

Fin de séance : 23 h 30

Le secrétaire de séance
Nathalie AZNAR



Le Maire
Michel TREBOSC



